

Année scolaire 2017 / 2018

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - RÉSERVATION ANNUELLE

RÉSERVATION ÉTUDE SURVEILLÉE ET GARDERIE

(à déposer en mairie, impérativement au plus tard le **25 juillet 2017**)

Nom et Prénom de l'enfant	Classe	Instituteur
---------------------------	--------	-------------

Responsable de l'enfant		
Nom et Prénom		Téléphone
Adresse		domicile mobile professionnel
Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant		
Nom et Prénom		Téléphone
Adresse		domicile mobile
Adresse		Téléphone
		domicile mobile

Indiquer la date à côté du jour et cocher pour renseigner les réservations :

Lundi :	Mardi :	Mercredi :	Jeudi :	Vendredi :
<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> étude <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> étude <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> étude <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> étude <input type="checkbox"/> soir	<input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> étude <input type="checkbox"/> soir

Merci de bien vouloir remplir l'ensemble des rubriques

- ☛ Seules les absences faisant l'objet d'un certificat médical seront décomptées de la facture mensuelle. Le certificat médical devra être déposé en mairie au plus tard le lendemain de l'absence.
- ☛ Tarifs inscription dans les délais :
 - . matin : 1,50 €
 - . étude : 2,73 €
 - . soir : 1,50 €
 - . matin et soir : 5,73 €
- ☛ Tarifs inscription hors délai et non respect des horaires de fin de service périscolaire :
 - . enfant de l'école élémentaire : prix de l'étude surveillée + la garderie du soir x 4.
- ☛ La facturation sera établie, par les services de la mairie, mensuellement à terme échu

Ménéstreau-en-Villette, le
(Signature)